JOHANNESBURG – Session préparatoire du GAC pour la réunion avec le Conseil d'administration de l'ICANN
Mardi 27 juin 2017 – 09h45 à 10h15 JNB
ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

THOMAS SCHNEIDER : Séance de préparation pour la réunion du GAC avec le conseil d'administration. 27 juin, entre 9 :45 et 10 :15, dans la salle Ballroom 1, ICANN 59.

Tout d'abord, je vais dire que vous êtes tous les bienvenus, bonjour à tous. Je remercie le groupe de travail sur les régions faiblement desservies et tous les participants.

Je dois vous dire qu'il est très important que tous les membres du groupe de travail puissent travailler en collaboration pour participer à ce groupe et qu'il nous soit donné le soutien nécessaire pour que les membres du GAC appartenant à ces régions faiblement desservies en bénéficient. Il faut partager la charge de travail et que tout le monde puisse coopérer et aider le secrétariat et les co-présidents du groupe qui savent quels sont les besoins des membres de ces régions faiblement desservies.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous allons maintenant aborder le prochain point de notre ordre du jour. C'est la préparation de la réunion que nous allons tenir avec le conseil d'administration.

Il y a un certain temps, nous avons préparé certains points pour les aborder dans une liste préliminaire avec le conseil d'administration. Tom et moi, nous y avons jeté un coup d'œil et avons modifié cette liste ce matin. Je vous demande donc de projeter la nouvelle liste à l'écran.

Nous n'avons que 45 minutes avant notre réunion avec le CA donc nous ne disposons pas de beaucoup de temps. Il faut que nous réfléchissions vraiment aux éléments que nous voulons transmettre et consacrer quelques minutes à la discussion avec le CA.

Voilà ce que nous vous proposons pour savoir à quels points nous voulons consacrer notre temps pendant la réunion. Il se peut que Tom puisse faire un commentaire.

TOM DALE : Merci, Thomas. Je veux vous expliquer comment nous avons fait cette révision. Au cours des dernières minutes, nous avons travaillé sur cette liste. À l'origine, il y a plus d'une semaine, j'ai diffusé toute une série de thèmes dont nous pourrions éventuellement discuter avec le CA et il n'y a pas eu de

feedback, mais au cours des deux derniers jours, nous avons reçu différentes suggestions provenant de différentes parties.

Nous avons donc ici un ordre de priorités possible que nous appliqué à cette liste. En premier lieu, les codes de pays à deux caractères pour le second niveau et les prochaines étapes, bien sûr c'est l'un des thèmes dont nous avons discuté récemment, on en a parlé hier. Les deux points ne sont pas encore confirmés par le groupe de travail responsable de la sécurité publique, mais on les considère comme des thèmes importants pour le GAC. Avec le PSWG, on pourrait donc aborder ces thèmes.

En premier lieu, le dialogue sur l'atténuation des risques de l'usage malveillant - avec le PDG, nous avons reçu hier un briefing avec le PSWG.

Le deuxième terme concerne la discussion possible sur les défis qui pourraient se présenter pour s'assurer qu'il y a respect, en temps voulu, des services d'annuaire d'enregistrement avec les normes de protection des données.

Un autre point dont nous pourrions parler avec le CA concerne la traçabilité des documents pour savoir qui en sont les auteurs, avoir un contrôle des versions, etc. Ceci est particulièrement important pour le président du GAC qui va prendre quelques

minutes pour donner des exemples de documents qui ne sont pas gérés de manière appropriée dans le domaine de l'ICANN.

Ensuite, nous examinerons le processus de l'avis du GAC, tout simplement parce que le conseil a dit cela au GAC, à Copenhague, qu'il travaillait là-dessus et nous ne sommes pas au courant des informations qui auraient pu circuler. Cela a été communiqué quant aux nouveaux gTLDs, nous voulons avoir le point de vue global de l'ICANN.

Le temps consacré aux réponses des questions du GAC – différents membres du GAC ont soulevé cette question concernant la division des domaines GDD, le sommet et le fait qu'il y a un forum de discussion des questions de politiques, ce qui ne se trouve pas à l'horizon de ce que nous avons prévu, avec d'autres groupes de l'ICANN.

Je cède donc maintenant la parole à Thomas Schneider.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup, Tom. C'est une liste assez longue et bien sûr certains membres du GAC voudront aborder le premier thème et je sais que l'on pourrait lui consacrer les 45 minutes, mais je vous demande s'il vous plaît de ne pas répéter les messages que nous avons déjà envoyés. Essayons donc tout simplement de voir comment le CA va aller de l'avant, quels sont les plans.

Nous allons recevoir vos commentaires. La Suisse, l'Argentine et le Brésil.

SUISSE : Merci beaucoup. Je serai très bref, merci de m'avoir cédé la parole et bonjour à tous.

J'estime que pour introduire la conversation avec le CA, on pourrait faire comme suit : le président du GAC pourrait aborder l'un des thèmes du tableau, pour le 12 juin, et avec ces questions qui ne sont pas encore traitées, on pourrait se référer aux questions suivantes.

Nous avons d'une part l'avis sur les protections des OIG qui ont été présentées à Copenhague où nous demandions instamment au CA de travailler et de faire en sorte que le groupe de travail sur les PDP pour les mécanismes de protections des droits travaillant sur la question des OIG, pour que l'on tienne compte du point de vue du GAC. Ils ont dit que le groupe de travail de PDP de la GNSO analysait tous ces commentaires. Je ne crois pas que la réponse soit claire. Il faudrait éviter, en quelque sorte, des collisions avant qu'elles ne se produisent.

Un autre point concerne le point numéro 1 de notre liste. Je pense que, dans le tableau de bord du CA, dans la fiche de suivi du CA, il n'y a pas de clarté sur le processus de prise de décision

et les fondements de la résolution de novembre 2016 sur les codes à deux caractères pour des domaines de second niveau. Nous pourrions peut-être demander une réponse en réaction à cette fiche de suivi. Vous pourriez le mentionner.

Enfin, je suis d'accord aussi en ce sens qu'il faut au moins faire référence au sommet des domaines mondiaux, la division des domaines mondiaux, à l'importance de voir toutes les parties prenantes dans cette discussion.

ARGENTINE : Merci monsieur le Président. En premier lieu, pour les codes de pays à deux caractères au second niveau, je suggère de ne pas trop entrer dans le détail parce que nous en avons déjà beaucoup discuté et cela pourrait prendre nos 45 minutes, mais il faudrait bien définir avec le CA les prochaines étapes et les prochaines mesures à prendre, avec les deux appels que nous allons réaliser, ce serait très utile.

Je suis d'accord avec mon collègue suisse, il faudrait parler du sommet du GDD parce que les gouvernements ne sont pas engagés, alors comment pouvons-nous donner notre point de vue en tant que gouvernement ?

Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, l'Argentine. Je pense que c'est une bonne façon d'encadrer ça : comment les gouvernements peuvent apporter leur point de vue dans ce type de débats, en particulier quant aux discussions de politiques qui font partie de ce forum ?

BRÉSIL : Merci, Thomas. Je voudrais exprimer mon accord avec les commentaires de Jorge et Olga. Je crois que nous devons gérer notre temps de manière très appropriée au cours de cette réunion.

Si on tient compte de tous les sujets qui ont été évoqués ici, je crois que nous ne devrions pas consacrer notre temps à discuter de plus de trois ou quatre thèmes. On pourrait peut-être demander des échanges d'informations très brefs sur d'autres thèmes, mais dans ce cas-là, les questions devront être clairement identifiées. Autrement, nous n'emploierons pas notre temps efficacement.

Pour ce qui est des codes à deux caractères, il faut que nous ayons des indications claires du CA sur les mesures à prendre et les étapes à venir. Il devrait y avoir une information du groupe de travail ou un processus de participation, il faut voir leur

réaction à cet égard, parce que nous ne voyons pas trop clairement ce qui se passe.

Je suis également d'accord avec Jorge et Olga en ce qui concerne le sommet de la division des domaines mondiaux, et la manière de voir comment le GAC pourrait participer plus activement au déroulement des PDP.

Je veux rappeler que lors de nos appels avec le CA sur les codes à deux caractères, on a mis l'accent sur cet aspect particulier, il faut que nous travaillons ensemble, le CA et nous, et que notre organisation au sein de l'ICANN implique un travail en collaboration avec les SO et les AC sur ces questions au niveau des politiques.

Il faut éviter que le GAC ne puisse intervenir que trop tard dans les processus, parce que cela fait penser que le GAC s'oppose à la communauté alors qu'en fait, le GAC en fait partie. C'est quelque chose qui doit être précisé pour toutes les parties. Il faut consacrer quelques minutes à la discussion avec le CA afin d'améliorer le fonctionnement de l'ensemble du système.

THOMAS SCHNEIDER : La France.

FRANCE : Merci, Thomas. Merci, Tom, pour le document. Je serai très bref. Je veux dire tout simplement que j'apporte mon soutien à ce que Olga a dit sur ce premier point. Il faut se centrer sur les prochaines étapes et ne pas revenir en arrière sur le débat de ce thème, parce que nous ne disposons que de quelques minutes avec le CA.

Je veux aussi apporter mon soutien aux propos du Brésil. Nous n'avons que 45 minutes, il est impossible d'aborder huit thèmes différents. Nous pourrions éventuellement essayer d'en aborder, trois, quatre, ou cinq thèmes peut-être. Ce serait un bon point de départ pour réduire le nombre de thèmes abordés. On pourrait peut-être faire un seul en-tête pour les thèmes 5 et 7, sur le processus de l'avis du GAC au sein du CA. Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. La question est que bon nombre de ces points, à vrai dire, ne sont inclus qu'à titre purement informatif, et nous estimons donc poser une question très simple dont la réponse ne prendra qu'une ou deux minutes.

Pour les questions à titre purement informatif qui ont besoin d'une question et d'une réponse simple, on pourrait peut-être les présenter au début pour ouvrir, entre 5 et 10 minutes. Puis

consacrer les 35 minutes restantes aux thèmes exigeants une discussion un peu plus approfondie.

Pour le point numéro 5, cela implique une question très simple. Nous disons au CA que nous savons que vous travaillez sur un nouveau processus pour l'étude de l'avis du GAC, dans quelle situation êtes-vous ? Cela ne prendra qu'une minute pour la réponse du CA. Il en va de même pour le point 7. Mais ce sont des messages importants à leur transmettre. Il faut leur dire que s'ils prennent trop longtemps pour répondre au communiqué du GAC, cela complique notre travail pour progresser vers la prochaine réunion. Si nous leur faisons savoir qu'ils doivent accélérer le processus, c'est un point important dont il faut tenir compte.

Pour ce qui est du sommet de la division des domaines mondiaux, c'est peut-être quelque chose que nous pouvons évoquer. Ils n'auront peut-être pas de réponse mais pourront nous la donner plus tard.

Quant aux points 2 et 3, je ne sais pas si les membres du groupe de travail responsable de la sécurité publique voudraient présenter cela comme une information. Je crois que le point 2 ne demande qu'un échange d'informations et pour le point 3, il faudrait savoir de combien de temps vous avez besoin, Cathrin, pour en discuter.

CATHRIN BAUER-BULST : Je ne pense pas que nous ayons besoin d'une discussion très longue. Nous voulons tout simplement parler de la réunion que nous avons eue hier sur le PDP du RDS et nous voulons que le CA sache qu'il y a des préoccupations sur le travail et la vitesse à laquelle se développent et sont élaborées toutes les réglementations sur les données. C'est juste pour leur faire savoir que nous apportons tout notre soutien aux efforts du CA pour modifier le système afin qu'il réponde aux exigences des GDPRs. Mais je suis sûre que le débat ne sera pas trop long.

THOMAS SCHNEIDER : Je vais maintenant passer au numéro 4. Vous avez un document à l'écran. Nous avons plusieurs points et nous proposons que l'ordre soit modifié. Nous allons le réagencer et peut-être vérifier sur les différents ordres ne pourraient pas être modifiés. On pourrait proposer une date butoir pour le faire, pour qu'on puisse échanger avant, puis par la suite voir s'il nous faut plus de temps pour discuter des prochaines étapes sur les codes à deux caractères.

À titre personnel, je suis de plus en plus frustré parce que c'est quelque chose qui ne devrait pas arriver.

C’est bon, vous pouvez montrer toute la page, ce n’est pas une question de contenus. Ce qui me frustre, c’est l’apparence de ces documents. L’ICANN fait en sorte que toute la page soit visible à l’écran, si possible, comme au départ. Si l’ICANN veut vraiment être ouverte et inclusive dans ce processus, ce n’est pas très utile de recevoir ce genre de documents.

Voici un exemple récent, on ne sait ni qui l’a écrit, ni quel est le processus auquel il appartient, le document ne mentionne l’ICANN nulle part, il n’a pas de numéro de version, pas de date. Donc, en fait, si vous n’êtes pas un participant actif au processus d’élaboration du document, ça vous prend un moment de comprendre d’où il vient, qui la préparer, s’il s’agit d’un document récent, si c’est un document qui a quelques années.

Voici un document du CCWG envoyé à la piste de travail numéro 2. Voilà un document du groupe de travail sur la sécurité publique. Donc c’est aussi une défaillance de notre côté, ce n’est pas que j’essaie d’assigner des culpabilités.

Ici on a un document du groupe de travail sur la sécurité publique, on ne voit pas que ça vise l’ICANN, l’auteur n’est pas cité, donc c’est pareil. Si vous faites défiler, cela dure cinq pages.

Voilà, ici, on a la proposition préliminaire que nous avions reçue il y a quelques jours provenant du groupe sur les procédures

ultérieures de nouveaux gTLDs. Le titre, vous voyez, « comment éviter les collisions entre les marques commerciales et les termes géographiques », c'est bien mais comment devons-nous le comprendre ? Si je reviens en arrière, je trouverai des centaines de documents avec le même titre.

Si l'ICANN veut vraiment être inclusive, il faut qu'elle réduise le seuil d'accès à ceux qui ne sont pas des experts, à ceux qui n'ont la capacité de suivre tous les processus en détail, qui ne connaissent pas tout par cœur.

Le plus simple serait d'introduire des exigences minimales sur comment nommer des documents. C'est quelque chose que l'on pourrait faire en une heure ou une journée. Je proposerais que cela soit fait. Je l'ai déjà fait auparavant, je vous avais envoyé un mail lorsque je travaillais un soir.

Donc je suggère que le GAC apporte cette question auprès du CA et que l'on demande à ce qu'il y ait des exigences de normes minimales pour tous les documents élaborés dans le cadre de l'ICANN, pour que tout le monde sache de quel secteur vient le document, où il a été envoyé, à quel processus il appartient, la date, et quelle est la version du document que j'ai sous les yeux.

Je pense que c'est quelque chose de très simple et c'est facile à réaliser si on veut que l'ICANN soit plus inclusive, ce qui, je pense, est dans l'intérêt de tout le monde.

À moins qu'il y ait des objectifs, c'est ce que je tiens à soulever auprès du CA.

Bien, on a deux minutes de retard, donc si c'est bon pour vous, nous allons réagencer la liste et nous mettrons d'abord les points informatifs, puis les points pour lesquels on a des questions simples et finalement, les points qui sont un peu plus compliqués, sur lesquels on prévoit de passer un peu plus de temps, pour finir avec les codes à deux caractères et passer le reste du temps sur ce sujet-là. D'accord ?

FRANCE : Merci, Thomas. Je pense que vous avez tout à fait raison, mais quant aux point informatifs, on n'aura pas de discussion à ce moment-là.

Lors de la réunion du CA, il n'y aura pas discussion en plénière avec les membres du GAC ? Il n'y aurait pas de commentaires, ce sont simplement des points d'information ?

THOMAS SCHNEIDER : Nous pourrons discuter de que vous voulez lors de la plénière. Je ne dirai pas qu'il s'agit de points uniquement pour information, c'est juste que ce sont des messages qu'on essaie de transmettre au CA, où il y a un contexte et un historique.

La Chine.

CHINE : Merci, Thomas. Si nous ne parvenons pas à aborder toutes ces questions, pourrons-nous demander des réponses brèves du CA à nos questions?

THOMAS SCHNEIDER : Oui, je pense qu'on leur posera la question et on leur dira qu'ils peuvent nous répondre plus tard par écrit, oui.

Nous voilà à la pause café, merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]